

> LEXIQUE ET CULTURE

Roman

Thématiques et disciplines associées : Français ; Histoire des Arts

ÉTAPE 1 : LA DÉCOUVERTE DU MOT

Pour entrer dans l'étude du mot, le professeur présente à ses élèves une « amorce » destinée à leur faire découvrir ce mot en contexte et en situation. Il s'agit de susciter leur curiosité et de ménager leur intérêt, tout en les amenant à deviner le mot « caché » : il se dévoilera grâce à l'amorce choisie comme une première occasion de questionner son sens. Le professeur est invité à en choisir une parmi les trois propositions ou à en créer une lui-même selon les critères proposés.

Un support écrit

Une première de couverture d'un exemplaire du *Roman de Renart*, sur laquelle il est possible d'observer la majuscule au mot Roman.

- À votre avis, quel est le sujet de ce livre ?

Un support iconographique

La devise *Senatus populus romanus*, SPQR signifiant « Le Sénat et le peuple romain », gravée sur tous les monuments hérités de la Rome antique.

- Quel mot latin traduit-on en français par romain ?

Un enregistrement audio

Un extrait de la chanson de Michel Fugain *Une belle histoire* (album Fugain & Le Big Bazar, 1972).
« C'est un beau roman / c'est une belle histoire / c'est une romance d'aujourd'hui ».

- Quel mot est utilisé comme synonyme d'histoire et romance ?

ÉTAPE 2 : L'HISTOIRE DU MOT

Le professeur joue le rôle d'un conteur qui serait aussi archéologue : il fait découvrir aux élèves une histoire qui les amène à réfléchir aux origines du mot, à son évolution, à sa famille ; il les guide dans le décryptage des éléments qu'il associe à cette découverte.

Le mot en V.O.

Pour démarrer cette étape et susciter l'intérêt des élèves, une citation très courte est donnée dans sa langue originale (en V.O., comme on dirait au cinéma) : c'est l'occasion de voir et d'entendre quelques mots en latin ou grec (une phrase, une expression), immédiatement suivis de leur traduction. Le professeur peut tout aussi bien travailler, quand il le souhaite, à partir du seul texte français de la traduction, sans présenter nécessairement à chaque fois le texte dans sa langue originale aux élèves.

La citation avec quelques mots dans la langue d'origine et sa traduction

Romulus, inquit, Quirites, parens urbis huius, prima hodierna luce caelo repente delapsus se mihi obvium dedit. [...] « Abi, nuntia, inquit, Romanis, caelestes ita velle ut mea Roma caput orbis ter-rarum sit; proinde rem militarem colant sciantque et ita posteris tradant nullas opes humanas armis Romanis resistere posse ».

Citoyens, dit-il, Romulus, père de notre ville, est descendu soudain du ciel, ce matin, aux premières lueurs du jour, et s'est offert à mes yeux; [...] : « Va, m'a-t-il dit, et annonce aux Romains que la volonté du ciel est que ma Rome soit la capitale de la terre entière ; qu'ils pratiquent donc l'art militaire et qu'ils sachent et apprennent à la postérité que nulle puissance humaine ne peut résister aux armes romaines. ».

Tite-Live, *Histoire romaine*, I, XVI, 6-8

Inscrite ou projetée au tableau, la citation est :

- écoutée grâce à un [enregistrement](#)
- associée à une [image](#) qui illustrent et accompagnent sa découverte

L'image associée est la louve du Capitole représentant Romulus enfant.

Le professeur évoque rapidement le temps fort lointain de l'écriture du texte pour que les élèves comprennent l'ancienneté de la langue par rapport à celle qu'ils utilisent. Il fait ressortir le / les mot(s) sur lesquels il souhaite attirer l'attention ; il invite les élèves à s'exprimer. Éventuellement, le texte traduit fait l'objet d'une petite mise en voix / en scène par les élèves.

L'intérêt est de présenter le mythe de la fondation de Rome et de faire remarquer aux élèves l'aspect belliqueux des Romains. Cette étape indispensable à la grandeur de Rome peut donner lieu à la lecture du célèbre « *si vis pacem para bellum* ».

Le professeur peut faire dégager la puissance de Rome à travers les passages : « *caput orbis terrarum* », « *armis* », « *nullas opes resistere posse* ».

Les élèves doivent être amenés à comprendre la grandeur et la puissance de la ville qui a imposé ses lois et sa langue à un vaste empire, ce qui expliquera l'extension de l'usage du latin, qui a ensuite évolué en langues romanes.

Le terme *romanis*, à l'origine de *roman*, doit être mis en relation avec Rome. Rome est la ville de Romulus (« *mea Roma* ») et en tire son nom. Le mot *roman* est en relation avec la capitale (*caput* dans le texte) de l'empire romain.

La mise au point étymologique

- Le professeur explique aux élèves les grandes étapes de l'histoire du mot : son origine, son sens, son évolution. Il s'appuie sur la citation et le mot en V.O.
- Il replace le mot dans sa famille, en français, mais aussi dans d'autres langues modernes. Il fait apparaître au tableau les arbres à mots. Le premier permet de situer le mot étudié et les principaux membres de sa famille en lien avec la racine ; le second permet de visualiser les mots issus de la même racine dans d'autres langues.
- À l'issue de l'étude, l'arbre à mots pourra être affiché en classe et complété au fur et à mesure de l'année en fonction des mots rencontrés.

L'histoire du mot : le sens originel

L'adjectif latin classique *romanus, a, um* (« de Rome ») a donné l'adjectif français *romain* et l'adverbe de latin populaire **romanice* (« à la manière romaine »), le mot *roman*, d'abord écrit *romanz* au Moyen-Âge, d'où le radical *romanc-* (« romancier »), puis *romant* d'où le radical *romant-*, dans l'adjectif *romantique* par exemple.

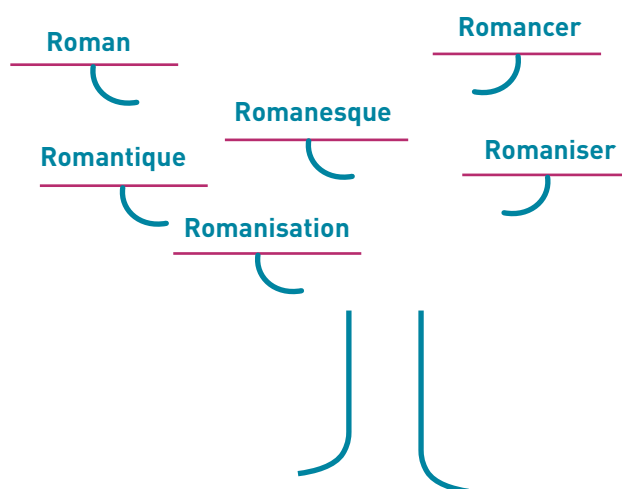
Les Romains, qui ont étendu leurs conquêtes à de nombreux peuples, ont imposé leur langue ; le latin classique a évolué en latin vulgaire, puis a abouti à la langue romane.

Le nom *roman* a alors été utilisé pour désigner des œuvres écrites dans cette langue, opposée au latin classique.

Le sens premier du mot est établi sur la langue dans laquelle étaient écrits les romans. Il est important de préciser que le genre, en revanche, ne se définit pas par rapport à la culture littéraire romaine.

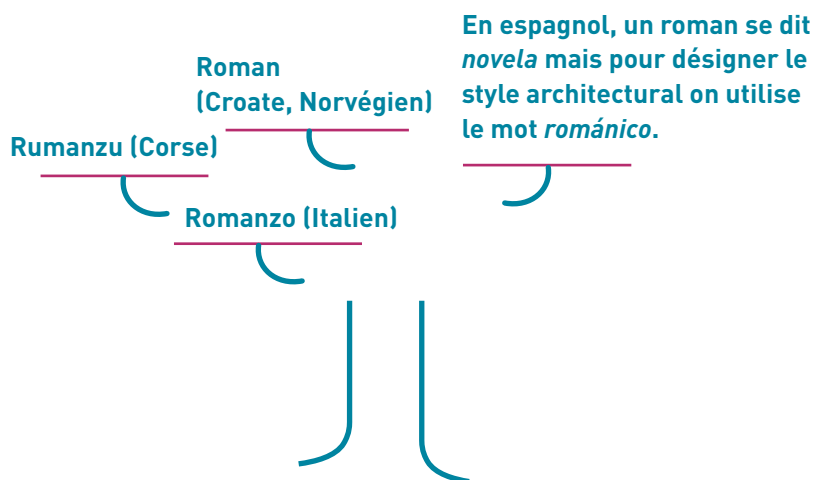
Le mot *roman* est apparu au XII^e siècle. À cette époque, un roman était écrit en vers. Aujourd'hui, il désigne un long récit en prose.

Premier arbre à mots : français



Racine : latin populaire **romanice* (de lat. class. *romanus*)

Second arbre à mots : autres langues



Racine : latin populaire **romanice* (de lat. class. *romanus*)

Du latin au français : notice pour le professeur

Le mot *romance* est issu d'un genre poétique espagnol. En musique, il désigne une chanson sentimentale. Le terme finit aussi par désigner une œuvre narrative basée sur les sentiments.

Le genre du roman a évolué : au Moyen Âge, il s'agit d'un long récit en vers qui reprend les aventures fabuleuses ou galantes d'un héros, au XIX^e siècle, où le roman connaît ses plus grands succès, et aujourd'hui encore, le terme désigne un long récit en prose qui mêle le réel et l'imaginaire afin de susciter l'intérêt et le plaisir du lecteur. On y trouve le destin d'un personnage principal, ou une intrigue entre plusieurs personnages. Les sentiments, le mode de vie, le milieu social de ce(s) personnage(s) sont des éléments importants du roman.

Retrouvez Éduscol sur



ÉTAPE 3 : OBSERVATIONS ET APPROFONDISSEMENT

Selon le temps dont il dispose et les objectifs qu'il s'est fixés, le professeur part de l'observation de l'arbre à mots pour orienter sa démarche vers des points à consolider ou à développer, accompagnés d'activités variées.

Il prend appui sur des corpus (mots, expressions, phrases) fournis aux élèves ou constitués à partir de leurs propositions. Il peut consulter la « boîte à outils » pour utiliser une terminologie simplifiée et concevoir des activités adaptées à chaque point.

Polysémie, le mot et ses différents emplois

Le mot roman en tant que genre littéraire est un nom masculin auquel on peut associer des sous-genres : le roman courtois, les romans de la table ronde, les romans d'aventures, le roman policier, le roman épistolaire ou le roman historique.

L'expression *faire tout un roman de quelque chose* signifie exagérer la réalité pour que le récit tienne le lecteur ou l'auditeur en haleine.

Mais le mot sort aussi du cadre de la littérature et sert à exprimer des sentiments, des aventures qui peuvent relever de la vie quotidienne : *sa vie est un roman ! , ils vécut ensemble un beau roman*. Quand il n'est pas employé dans son sens littéraire, le mot roman désigne une suite d'aventures passionnantes, ou une histoire dans laquelle on retrouve des sentiments dignes d'un roman.

Il existe aussi l'adjectif roman, romane qui sert à désigner ce qui est d'origine romaine : on peut citer les langues romanes (français, espagnol, italien, provençal), appelées ainsi parce qu'elles sont dérivées du latin, ou l'art roman. L'adjectif qualifie un art architectural, pictural et décoratif qui s'est développé en Europe de l'avènement des Carolingiens (IXe siècle) jusqu'au XIe siècle ou au XIIe siècle selon les pays.

Formation des mots de la famille

Le professeur pourra faire travailler les élèves en distinguant, par exemple, les classes grammaticales :

- Des verbes

Romaniser : imposer la civilisation romaine

Romaniser : raconter en ajoutant des éléments fictifs pour rendre le récit intéressant

- Des noms

un Romain

un romancier : qui écrit des romans.

- Des adjectifs

roman(e) ou romain(e) : qui est en lien avec Rome et le monde latin)

romanesque : qui a des caractéristiques de roman

romantique : par opposition au classicisme, comme la langue romane s'oppose au latin classique.

Il faut distinguer les adjectifs romanesque et romantique : le premier se rapporte à ce qui présente les caractéristiques d'un roman (un récit romanesque, un personnage romanesque). Le deuxième, inspiré de l'anglais *romantic* est apparu plus tard et se rapporte à un mouvement littéraire.

Le professeur peut expliquer les expressions : *publier un roman* et *porter un roman à l'écran*.

Synonymie

On peut rapprocher le nom roman des termes : invention, affabulation (cf. fable), récit, histoire, fiction.

Le roman s'oppose aux formes qui ne se présentent pas comme des récits (les œuvres historiques par exemple), ou, aujourd'hui, qui ne se caractérisent pas par la prose (les poèmes, les fables). On distingue le roman (qui est un long récit) de la nouvelle (qui se caractérise par sa brièveté).

Pourtant, en espagnol, le mot roman est traduit par *novela*.

ÉTAPE 4 : APPROPRIATION, MÉMORISATION, TRACE ÉCRITE

Le professeur vérifie que les élèves ont bien compris le sens ou les sens du mot. Pour qu'ils soient en mesure de réinvestir les acquis, il veille à varier les exercices et il les aide à conserver une trace écrite de la séance.

Mémoriser

Les élèves peuvent retenir les vers traduits du *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung.

*Ce Roman qui va commencer :
C'est le Roman de Rose
Où l'art d'Amour est toute enclose.
La matière de ce Roman
Est bonne et neuve assurément.*

Écrire

À partir des premiers mots de la chanson de Michel Fugain : « C'est un beau roman, c'est une belle histoire, c'est une romance » et en s'appuyant sur la définition du terme, les élèves peuvent imaginer les éléments de cette romance annoncée.

En s'appuyant sur l'incipit du *Roman de la Rose*, les élèves rédigeront l'incipit de leur roman, à la manière de G. De Lorris : « c'est le roman de... où.... La matière de ce roman est... ». Les thèmes et adjectifs variés seront porteurs des différentes formes de roman.

En partant de l'extrait de *La bibliothécaire* de Gudule dans lequel Guillaume interroge la vieille dame, les élèves pourront imaginer ce que contient le fameux grimoire ; ils pourront éventuellement inventer une recette qui permettrait à coup sûr de réussir un roman.

- En ce temps-là, j'avais déjà le désir ardent qui ne m'a jamais quittée depuis...
- Quel désir ?
- ÉCRIRE.

Comme elle a dit ce mot gravement ! Surpris, son interlocuteur scrute avec attention l'ombre sous la capuche. Deux yeux y brillent, trop. Deux yeux où tremblent... mais oui !
Ce sont des larmes !
- Tu pleures ?
Elle s'ébroue.

- Ce n'est rien, juste un peu de tristesse. Je n'ai jamais pu réaliser mon rêve ! Aussi clairement que s'il l'avait devant lui, Guillaume revoit la vieille dame penchée sur son cahier, derrière le rideau de dentelle.
 - Mais... tu ne fais que ça, écrire ! se récrie-t-il.
 - Mes Mémoires ? ça ne compte pas, voyons ! Ce que je voulais, c'était être romancière !
 - Et pourquoi ne l'es-tu pas devenue ?
- Elle soupire.
- Je n'ai jamais trouvé le grimoire, murmure-t-elle.

La bibliothécaire, Gudule (1995).

Lire

On pourra faire lire l'incipit du *Roman de Renart* en tant qu'il est significatif de plusieurs aspects du caractère romanesque : les personnages, la fiction, l'insistance sur l'importance des faits...

Garder une trace écrite

Le professeur peut organiser divers types de traces écrites en classe et utiliser la trame de la fiche-élève.

ÉTAPE 5 : PROLONGEMENTS

En fonction des objectifs qu'il s'est fixés et du temps dont il dispose, le professeur peut envisager divers compléments.

Des lectures motivées par la découverte du mot

Les élèves peuvent lire l'intégralité du roman *La Bibliothécaire*, de Gudule.

En histoire des arts

Une étude pourra être menée autour d'un monument relevant de l'art roman et conduire à un travail de description. Les élèves pourront chercher dans le patrimoine local un édifice de style roman.

Des créations littéraires

Les élèves pourront imaginer les caractéristiques d'un roman sportif, d'un roman de colère, etc. et en donner une définition pseudo-littéraire.

Des mots en lien avec le mot étudié : [fable](#) ; papier.

Lien vers boîte à outils

Lien vers fiche [élève](#)

Retrouvez Éduscol sur

